



Genève, le 1er octobre 2003  
6, rue de l'Hôtel-de-Ville

Département de l'instruction publique

**DIRECTION GÉNÉRALE DE  
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE  
POSTOBLIGATOIRE**

Service du personnel enseignant

Le directeur

Correspondance : Case postale 3925  
1211 Genève 3

Téléphone 319 26 50  
Télécopieur 319 26 51

Note à :

Monsieur Charles Beer  
Président du DIP

---

PC/cm

**Concerne : projet innovant EPI dans le cadre de PPP-ésn**

Monsieur le Président,

Dans le cadre de l'initiative fédérale PPP-ésn (Partenariat Public - Privé l'école sur le net) et en étudiant, puis respectant les directives de la documentation fédérale idoine (cf. annexe), le Canton de Genève a élaboré, avec d'autres centres de ressources romands, plusieurs projets innovants dont le projet EPI qui vous est soumis en annexe. Après le projet IconoClasse, c'est le deuxième et dernier projet que nous avons réussi à mener à bien dans les délais très brefs impartis.

Vous y trouverez la demande de subvention fédérale, la description du projet, son budget et deux prises de position très favorables pour Genève de la part de Madame Fabienne Bugnon, directrice du service pour la promotion de l'égalité entre hommes et femmes, et de l'Université de Genève (TECFA à la FAPSE). Je joins également en annexe la copie de la demande de subvention signée par votre collègue et la HEP Bejune.

La synthèse de cette démarche est exprimée de la manière suivante :

*L'objectif principal de cette formation est de favoriser l'insertion des femmes dans le domaine des MITIC. Un deuxième objectif est l'acquisition de compétences en matière de genres.*

*Cette formation se fait partiellement en présence (environ un module par mois sur une année scolaire) et en partie à distance avec des tuteurs et tutrices. Les personnes ayant terminé cette formation sont considérées comme personnes ressources dans le domaine des MITIC avec une compétence supplémentaire en matière de genres.*

**Apport du projet:**

- *Augmenter le taux de représentation des femmes dans le domaine des MITIC.*
- *Développer un concept qui privilégie la pédagogie par rapport à la technique.*
- *Encourager la création de supports pédagogiques utilisables par la suite également par d'autres enseignant-e-s.*
- *Promouvoir la compétence en matière de genres.*

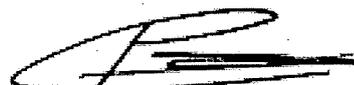
R. Morel, directeur du CPTIC, est très favorable à cette démarche qui non seulement aborde une problématique de fond nécessaire à la cohérence de la formation à Genève et

en Suisse, mais encore est une excellente manière d'obtenir des retours sur investissements par rapport à des subventions à hauteur de 80%.

Ce projet est complémentaire et en parfaite synergie avec la filière de formation F3-MITIC en cours, d'une part, et le projet IconoClasse, d'autre part.

Pour déposer ce projet dans les délais, en respectant l'esprit de cette coopération intercantonale et fédérale, la demande de subvention doit être signée par l'institution porteuse du projet à Genève (CPTIC) et par le chef du département concerné.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information utile, je vous adresse, Monsieur le Président, mes meilleurs messages.



Pascal Cirlini

**Copie à :** M. Frédéric Wittwer, secrétaire général,  
M. Raymond Morel, directeur du CPTIC

**Annexes :** Contexte, documentation et contraintes pour rédiger un projet dans le cadre de PPP-ésn :

- Plan d'action " Formation initiale et continue des enseignantes et enseignants dans le domaine de TIC " (PDF)<sup>1</sup>
  - Message concernant la loi fédérale sur l'encouragement de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans les écoles (PDF)<sup>2</sup>
  - Loi fédérale sur l'encouragement de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans les écoles (PDF)<sup>3</sup>
  - Ordonnance concernant les contributions à l'encouragement de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans les écoles<sup>4</sup>
  - Critères minimaux concernant l'égalité entre les hommes et les femmes dans les projets PPP-ésn: directives pour la présentation des projets<sup>5</sup>
  - " e-quality learning " guide sur l'égalité dans les projets<sup>6</sup>
  - " Check-liste Évaluation de la qualité du contenu et de la didactique "Z
  - Informations relatives au reporting et au controlling
  - Informations relatives au reporting et au controlling
-

**Encouragement de l'utilisation  
des technologies de  
l'information et de la  
communication dans les écoles:**

1. Formulaire " demande de subvention "

## 0. Informations utiles

### Informations relatives à l'initiative PPP- ésn:

- [www.bbt.admin.ch](http://www.bbt.admin.ch), Dossier « PPP – Ecole sur le net »  
(<http://www.bbt.admin.ch/dossiers/ppp/f/index.htm>)
- [www.ppp-sin.ch](http://www.ppp-sin.ch)

### Documentation :

- Plan d'action « Formation initiale et continue des enseignantes et enseignants dans le domaine de TIC » (PDF)<sup>1</sup>
- Message concernant la loi fédérale sur l'encouragement de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans les écoles (PDF)<sup>2</sup>
- Loi fédérale sur l'encouragement de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans les écoles (PDF)<sup>3</sup>
- Ordonnance concernant les contributions à l'encouragement de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans les écoles<sup>4</sup>
- Critères minimaux concernant l'égalité entre les hommes et les femmes dans les projets PPP-ésn: directives pour la présentation des projets<sup>5</sup>
- « e-quality learning » guide sur l'égalité dans les projets<sup>6</sup>
- « Check-liste Évaluation de la qualité du contenu et de la didactique »<sup>7</sup>
- Informations relatives au reporting et au controlling<sup>8</sup>

<sup>1</sup> <http://www.sfib-ctie.ch/files/plandaction/Plandaction.pdf>

<sup>2</sup> <http://www.admin.ch/ch/f/ff/2001/5679.pdf>

<sup>3</sup> <http://www.admin.ch/ch/f/as/2002/1898.pdf>

<sup>4</sup> <http://www.admin.ch/ch/f/as/2002/2063.pdf>

<sup>5</sup> <http://www.bbt.admin.ch/dossiers/ppp/f/gleichform.rtf>

<sup>6</sup> <http://www.bbt.admin.ch/dossiers/ppp/f/guide.pdf>

<sup>7</sup> [http://www.bbt.admin.ch/dossiers/ppp/f/check\\_f.pdf](http://www.bbt.admin.ch/dossiers/ppp/f/check_f.pdf)

<sup>8</sup> <http://www.bbt.admin.ch/dossiers/ppp/f/reportf.pdf>

1. et doit impérativement être jointe au présent formulaire. Celle-ci doit être présentée  
au document **Description de projet**.

act:

Estelle Papaux OFFT (<http://www.bbt.admin.ch/dossiers/ppp/f/>)

Prière de présenter **une requête séparée pour chaque projet**. Veuillez envoyer un exemplaire rempli du  
formulaire par e-mail à Estelle Papaux ([Estelle.Papaux@bbt.admin.ch](mailto:Estelle.Papaux@bbt.admin.ch)) **et par courrier postal à:**

Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie

Madame

Estelle Papaux

Waldenstrasse 27

3003 Berne

# 1 Demande de subvention

## Données concernant votre projet

Projet EPI

Egalité des chances

Pédagogie

Intégration des nouvelles technologies

cf. Formulaire en annexe « description de projet »



**1.1. Mandant-e(s) du projet (autorités politiques) :**

Institution 1:           Canton du Jura  
Prénom, nom:            Elisabeth Baume-Schneider

Institution 2:           Canton de Genève  
Prénom, nom:            Charles Beer

Pour l'instant, ces deux cantons sont des partenaires qui portent le projet, qui est calculé pour 4 cantons.

Le projet sera mis sur pied avec ces deux cantons ou plus.

**1.2. Direction du projet (personne de contact)**

Institution: HEP-BEJUNE, 2900 Porrentruy  
Prénom, nom: Benoit Gogniat  
Adresse: Rue du Banné 23  
NPA/lieu: 2900 Porrentruy  
Tél.: 032 465 3420 / 079 447 2925  
Fax: 032 645 3410  
E-mail: benoit.gogniat@hep-bejune.ch  
URL: <http://www.hep-bejune.ch>

**(év) Co-direction**

Institution: CPTIC  
Prénom, nom: Raymond Morel  
Adresse: CP 3144  
NPA/lieu: 1211 Genève 3  
Tél.: 079 203 5118  
Fax: 022 318 0535  
E-mail: Raymond.Morel@edu.ge.ch  
URL: <http://www.edu.ge.ch/cptic/welcome.html>

1.3. Sous le coup de quelle **mesure de l'article 2 de la loi sur les TIC** tombe votre projet ? Ne cocher qu'une seule case :

- a. Formation et formation continue des enseignant-e-s en vue de la formation d'autres enseignant-e-s à l'utilisation des TIC
- b. Développement et mise en œuvre de modules de formation et de formation continue des enseignant-e-s
- c. Transmission de modules de formation et de formation continue ainsi qu'acquisition et adaptation de ces modules aux besoins du canton
- d. Conseils et assistance pédagogiques et didactiques aux enseignant-e-s pour l'utilisation des TIC pendant les cours

1.4. Durée (en mois) du projet :

24 mois

1.5. Début et fin du projet (Mois/ année) :

1<sup>er</sup> septembre 2004 - 31 juillet 2006

1.6. Coûts totaux du projet (voir document annexe EPI3budget):

SFr. 3'021'020.00

1.7. Total des coûts « subventionnables » (voir check-liste)<sup>9</sup>:

CHF

SFr. 2'663'820.00

---

**1.8. Courte description du projet** (3000 caractères au maximum, en vue d'une publication):

L'objectif principal de cette formation est de favoriser l'insertion des femmes dans le domaine des MITIC. Un deuxième objectif est l'acquisition de compétences en matière de genre (Les hommes intéressés par la problématique étant également bienvenus).

Cette formation se fait partiellement en présence (environ un module par mois sur une année scolaire) et en partie à distance avec des tuteurs et tutrices. Les personnes ayant terminé cette formation sont considérées comme personnes ressources dans le domaine des MITIC avec une compétence supplémentaire en matière de genre. En effet, les \_ de cette formation concernent l'intégration des MITIC et ont pour but la création de documents pédagogiques, \_ concernant l'acquisition de compétences en matière de genre.

**Apport du projet:**

- **Augmenter le taux de représentation des femmes dans le domaine des MITIC.**
- **Développer un concept qui privilégie la pédagogie par rapport à la technique.**
- **Encourager la création de supports pédagogiques utilisables par la suite également par d'autres enseignant-e-s.**
- **Promouvoir la compétence en matière de genre.**

Ce projet permet également d'utiliser les compétences de personnes déjà formées au niveau F3 puisqu'il nécessite un-e chef-fe de projet, des animateurs et animatrices et une assistance pour les travaux à distance.

Les personnes formées peuvent fonctionner comme personnes ressources. Par conséquent l'apport financier de la Confédération permet aux cantons de former des personnes ressources à meilleur marché, ces personnes ressources ayant un atout supplémentaire dans le domaine des genres.

**Budget:**

Les valeurs données ci-dessous sont calculées sur la base de 6 participant-e-s par canton et par volée de formation. Trois volées sont prévues; la première durant l'année scolaire 2004/05, les deux suivantes ou une des deux suivantes pendant l'année scolaire 2005/06.

Montant de la demande de subvention à la Confédération par canton: 220'120.- par volée

Montant investi par canton (remplacements si nécessaires  
et infrastructure fournie par le canton): 69'300.- par volée

11'550.- par participant-e

Lieu, date: Delémont et Genève, le 30 septembre 2003

Signature(s):

Institution 1 (cf. mandant-e du projet)

Département de l'éducation, Jura

La Ministre:

Elisabeth Baume-Schneider

Haute Ecole Pédagogique BEJUNE

Le chef de de projets TIC/MITIC à la formation  
continue :

Benoit Gogniat

Institution 2 (cf. mandant-e du projet)

Département de l'instruction publique, Genève

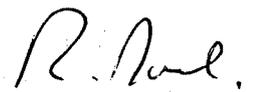
Le Conseiller d'Etat:

Charles Beer

CPTIC, Genève

Le Directeur :

Raymond Morel

  
1.10.2003

Encouragement de  
l'utilisation des techniques  
de l'information et de la  
communication dans les écoles  
(TIC)

2. Formulaire « description de projet »

Annexe à la demande de subvention du 30 septembre 2003

Titre du projet : E.P.I.

Mandant-e(s) du projet : Canton du Jura, Canton de Genève

Directeur-trice du projet : Benoit Gogniat



Egalité des chances

Pédagogie

Intégration des nouvelles technologies

### Plan d'action

Lors de l'élaboration de ce projet, les points suivants des recommandations du plan d'action « formation initiale et continue des enseignant-e-s dans le domaine des TIC » ont particulièrement retenu notre attention :

- Tracer une voie pour l'avenir
- Faire primer la didactique aux MITIC<sup>1</sup> sur les questions d'utilisation (use ICT to learn).
- Développer un concept qui privilégie la pédagogie par rapport à la technique
- Acquérir des connaissances et les utiliser dans plusieurs branches
- L'étude de supports pédagogiques par les candidat-e-s lors de leur formation pourrait être utilisée par la suite pour la création de supports pédagogiques. Leur travail pourrait donc être valorisé, car utilisable par la suite.
- La communication entre enseignant-e-s pourrait être renforcée en appliquant la méthodologie existante dans le dispositif F3MITIC<sup>2</sup>.
- Avoir une portée intercantonale

Dans le cas de ce projet, nous nous permettons également de relever que celui-ci tient compte également du guide sur l'égalité: il valorise la confiance en soi et pousse à la réflexion sur l'acquisition de la compétence en matière de genre.

---

<sup>1</sup> MITIC : Médias, Image et Techniques de l'Information et de la Communication

<sup>2</sup> F3MITIC : formation de formateurs de formateurs (F3) dans le domaine MITIC

2.

## 2. Femmes s'inscrivant dans un programme de développement concernant l'utilisation des TIC dans les écoles

L'objectif principal est de favoriser l'insertion des femmes dans le domaine des MITIC. Cette formation suivra un axe principal qui sera l'utilisation de la didactique des MITIC pour mettre les candidat-e-s en confiance quant à l'utilisation de l'outil. Un deuxième axe est celui d'une réflexion sur la construction de la compétence en matière de genre. Ces deux objectifs principaux peuvent être atteints en montrant aux femmes comment utiliser leurs compétences dans le domaine des MITIC et en leur montrant leurs particularités, ce qui les différencie de l'homme, en d'autres termes leurs forces.

D'autres objectifs sont :

- Encourager les femmes à suivre une formation F3MITIC et en profiter pour enrichir la formation F3MITIC d'encore plus de concepts basés sur le pédagogique, c'est-à-dire des concepts qui placent les MITIC au service de la pédagogie
- Encourager les femmes à participer au mouvement d'intégration des MITIC et à être actrice de l'innovation pédagogique (émergence de concepts innovants)
- Former des personnes de référence pour les générations futures (changer les stéréotypes) qui représenteront autant de « possibles concrets ».

### Situation initiale et résultat visé

Ce projet part du constat unanime des acteurs et des actrices du projet F3MITIC en cours, à savoir que les femmes qui suivent cette formation sont trop peu nombreuses. Des études montrent que cette sous-représentation des femmes dans le secteur des MITIC est une réalité. Ces études montrent également qu'un des facteurs communément reconnu à cette sous-représentation est celui qui consiste à observer que les femmes ont très souvent une approche plus didactique des MITIC, contrairement à la plupart des hommes, qui sont motivés eux, fréquemment, par l'aspect technologique. Cette approche didactique, dans le cadre de l'intégration des MITIC à l'école, se traduit dans les faits par une approche plus pédagogique, mais surtout, le manque d'intérêt pour le technologique renforce, pour la majorité des femmes, un faux sentiment d'incompétence et de crainte envers les MITIC.

Or la formation F3MITIC fait la part belle à une exploitation des MITIC centrée sur la pédagogie justement, laissant pour une fois, dans ce type de formation, l'aspect technologique non pas de côté, mais relégué au niveau qu'il mérite en éducation, à savoir le niveau utilitaire de l'outil pur et simple. Il est dès lors étrange et surtout dommage que les formations F3MITIC, récemment mises en place, souffrent d'un manque flagrant de participantes femmes, alors qu'on reconnaît à ces dernières, une faculté à développer des démarches qui partent de la pédagogie pour ensuite seulement trouver l'outil MITIC qui convient, démarches justement encouragées dans les formations F3MITIC. On peut également constater une sous-représentation des femmes dans les sections informatiques universitaires et par conséquent comme enseignantes en informatique dans les établissements, ceci par manque de modèle féminin utilisant les MITIC dans l'enseignement. Le résultat visé serait donc d'augmenter la proportion de femmes représentées dans le domaine des MITIC en général.

### Descriptif.

Bien plus que le simple travail d'acquisition de pré-requis MITIC, le projet prévoit d'adopter une approche interdisciplinaire qui permettra d'entrer dans les MITIC par un projet pédagogique et non l'inverse. Il s'agira de mettre sur pied des modules de formation qui inversent l'ordre normal de l'apprentissage des MITIC, lequel consiste trop souvent jusqu'à présent, à aborder les connaissances technologiques en premier, suivies ensuite des applications pédagogiques. Le projet sera construit sur cette idée forte : **le besoin pédagogique précède la maîtrise technologique.**

Dans ces modules seront également prévus des espaces consacrés à la problématique du genre afin de sensibiliser les femmes à leur rôle de modèle et de les aider à rechercher leurs points forts. Cette formation sera constituée de trois volées de 24 participant-e-s chacune. La participation d'hommes intéressés à la problématique du genre est envisagée et est enrichissante pour les participantes (même si cet aspect est plutôt envisagé sous forme de collaboration avec d'autres formations).

La formation sera intercantonale et les participant-e-s seront reconnues comme personnes ressources et leur permettra d'entrer directement et prioritairement dans la formation F3MITIC si ils et elles le désirent. Le fait de participer au projet, éventuellement sans poursuivre avec une formation F3MITIC l'année suivante, aura de toute façon un impact important au sein de l'établissement. L'attestation indiquera que les participant-e-s auront acquis des compétences MITIC dans leur quotidien scolaire, compétences axées sur **une approche centrée sur l'utilisation pédagogique des MITIC.**

**L'assurance-qualité et le contrôlable** seront assurés par la mise en place d'un système de tutorat (assistance de proximité pour les participant-e-s, entre les modules A). En fin de formation une certification se fera sur la base des documents produits par les candidat-e-s et d'une discussion avec des expert-e-s.

L'évaluation du dispositif se fera trimestriellement sur la base d'un questionnaire.

### Contenu de la formation ou offres de conseil et d'assistance pédagogique

L'organisation de la formation se fera autour de 8 modules. Un module par mois de façon à ce que la formation en présence ne soit pas trop lourde et que les candidat-e-s aient le temps après chaque module de mener une réflexion. En effet, à chaque module il sera demandé un travail d'élaboration d'un projet pédagogique en lien avec ce qui a été présenté dans le module. Ce projet touchera aussi bien le domaine des MITIC que le domaine des genres. Il devra émerger d'une situation scolaire afin que le participant ou la participante se mette en confiance avec l'outil technologique sous-jacent au module. De cette façon les animateurs et animatrices devront mettre l'accent sur un travail à distance, qui pose généralement moins de problèmes aux femmes. Grâce à l'aide d'un tuteur local (module B) ce travail permettra une prise de confiance progressive et durable.

Organisation et contenu des modules :

(à finaliser durant la phase 0 ; l'ordre des modules n'est pas définitif)

	Compétence dans le domaine des MITIC (3/4 de la journée) *	Compétence en matière de genre (1/4 de la journée)
Module 1	Choisir des documents en vue d'une exploitation réellement possible en classe.	Aiguiser la perception
Module 2	Exploiter pédagogiquement la production d'une image, d'un document filmique, d'une page web, etc...	reconnaître les messages typiquement féminins et/ou masculins
Module 3	Savoir utiliser les compétences médiatiques des élèves dans les pratiques pédagogiques	Reconnaître les conséquences
Module 4	Savoir rédiger un document pédagogique (traitement de texte, etc...)	Enseignement et apprentissage de la problématique du genre
Module 5	Connaître les possibilités offertes par les outils multimédias	Apprendre à mieux organiser son enseignement en fonction de cette problématique
Module 6	Intégrer des images dans un document jusqu'à comprendre comment créer	Apprendre à mieux organiser son enseignement en fonction de cette problématique

	un site	que
Module 7	Maîtriser la base de la messagerie électronique	Acquérir la capacité d' "autoréflexion"
Module 8	travail collaboratif à l'aide de forum ou de portail pédagogique	Se reconnaître dans cette problématique afin de ne pas transmettre de stéréotypes.

Chacun de ces domaines est abordé en partant de l'aspect pédagogique afin de donner l'envie aux participant-e-s d'explorer l'aspect technologique pour en faire un outil pédagogique.

### Calendrier proposé pour la première volée :

<b>Phase 0</b> De janvier 2004 à juin 2004	Mise en route du projet: <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation du groupe de référence</li> <li>- Recherche des différents intervenants (chef-fe de projet, webmaster, secrétariat, etc...)</li> <li>- Organisation de la première volée de candidat-e-s</li> </ul>
Février 2004	Les candidat-e-s potentiel-le-s reçoivent une information sur cette formation ainsi que le formulaire d'inscription
<b>Début de formation</b> Début septembre 2004- fin mai 2005	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation à travers huit modules au rythme de un par mois en moyenne.</li> <li>- Travail à distance avec accompagnement et soutien par des personnes ayant suivi les formations MITIC: réalisation d'une série de courtes activités d'enseignement intégrant les MITIC (différents scénarios pédagogiques F2)</li> </ul>
Juin 2005	- Mise sur pied de 2 modules d'échanges et d'évaluation du travail à distance avec bilan et vue d'ensemble sur l'année de

	formation.
Septembre 2005.	- Activité en tant que personne ressource ou début éventuel de la formation F3MITIC

### **Garantie de l'égalité des sexes**

Ce projet étant un concept posant la problématique du genre, il est difficile de respecter l'égalité des sexes dans la sélection des candidat-e-s. Cependant, comme il a été précisé plus haut, la participation à cette formation d'hommes intéressés à la problématique est parfaitement envisageable.

Par contre la répartition des sexes au niveau des animateurs et animatrices, des intervenant-e-s, tuteurs et titrices, devrait être respectée dans la mesure du possible, étant donné la sous-représentation féminine actuelle dans ce domaine.

Nous nous permettons également dans ce chapitre de citer l'article 3 de la loi fédérale sur l'égalité ; en effet ce projet ne constitue pas une discrimination, les mesures visant plutôt à promouvoir par les faits l'égalité entre femmes et hommes.

### Indicateurs pour les critères d'appréciation

#### a. Adéquation aux besoins

*a) quelles seraient les suites prévisibles en cas de non-réalisation du projet ?*

Le nombre de femmes travaillant avec les MITIC restera toujours non représentatif du nombre réel de femmes enseignantes. Si au niveau F3 l'inégalité persiste, on perpétue l'inégalité des chances.

*b) quel est le pourcentage d'enseignant-e-s appelé-e-s à suivre une formation ou une formation continue en vue de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement, par rapport au nombre total d'enseignant-e-s du canton ou des cantons ?*

5 par canton et par volée, donc un total de **15** sur 3 ans **par canton** pour l'ensemble du projet

*c) en quoi votre projet influencera-t-il cet indicateur ?*

Nous pensons que ces personnes modèles (15 personnes au minimum par canton) influenceront l'image que la femme a des nouvelles technologies et par conséquent auront enfin un impact sur l'intégration des MITIC, vu la forte représentation des femmes dans le corps enseignant. Nous espérons également attirer plus de jeunes filles dans des domaines plus techniques qui font souvent appel à plus de nouvelles technologies.

#### Possibilité de développer les compétences individuelles et de créer un réseau de compétences

*a) dans quelle mesure votre projet contribue-t-il à la conduite et à l'organisation de centres de compétences (hautes écoles pédagogiques, instituts de formation continue, etc.) ?*

Les personnes formées auront suffisamment confiance en elles pour être tenté-e-s par une formation complémentaire F3MITIC ou d'autres formations dans le domaine des MITIC.

*b) comment votre projet se situe-t-il par rapport aux contenus offerts et concernant l'adéquation des qualifications des membres des centres de compétences ?*

Cette formation est une formation passerelle ; elle offre donc quelque chose de nouveau par rapport à ce qui existe déjà. Elle permet de former des personnes qui doivent être très compétentes sur le terrain et qui par conséquent, en collaboration avec les centres de compétence déjà existants, apporteront les expériences de terrain. Les travaux effectués à distance seront des projets F2 applicables en classe, donc du matériel de base qui pourra être exploitable par la suite à tous les niveaux. Cette formation demande le concours de personnes ayant déjà suivi la formation F3MITIC comme accompagnant-e-s, ce qui signifie un enrichissement pour les deux partis.

#### b. Portée des mesures

*a) quel est le pourcentage d'enseignant-e-s directement touché-e-s par les mesures ou celui d'élèves indirectement impliqués, par rapport au nombre total d'enseignant-e-s ou d'élèves du canton ou des cantons ?*

Les enseignant-e-s de tous niveaux et élèves de tous niveaux seront touché-e-s par cette mesure puisque cette formation s'adresse à tous les degrés et à tous les secteurs de l'enseignement.

**c. Importance des mesures au sein du programme de développement**

*Veillez expliquer et répondre aux questions suivantes :*

*a) comment votre projet est-il coordonné avec d'autres mesures du programme de développement en faveur de l'encouragement des TIC dans l'enseignement ?*

Ce projet est coordonné principalement avec les formations F3MITIC déjà existantes en Suisse Romande. Il est également encouragé par la Conférence Latine des Délégués à l'Egalité et est cohérent avec les directives fédérales

*b) quelle est l'importance de votre projet dans ce contexte ?*

Augmenter le nombre de représentantes féminines dans les domaines stratégiques (F3) touchant à l'intégration des MITIC dans l'enseignement, dans le but de modifier des stéréotypes persistants.

**d. Coopération inter cantonale**

*Veillez répondre aux questions ayant trait à la coopération intercantonale :*

*a) comment se dessine la coopération avec d'autres cantons ?*

Ce projet est le fruit d'une collaboration avec les cantons partenaires.

*b) quels effets de synergie seront utilisés ?*

Les modules en présence seront organisés à tour de rôle dans chaque canton et les candidat-e-s viendront de chaque canton de façon à favoriser les échanges. Seul le travail à distance sera suivi par des accompagnants locaux, la coordination de leur travail se faisant de façon intercantonale.

*c) quelle est l'importance des prestations communes et de ces synergies ?*

Les échanges au niveau du travail en présence aussi bien que à distance seront profitables à la qualité de l'enseignement de chacun des cantons et dynamiseront la collaboration intercantonale. Remarquons que le projet, de fait, est un travail collaboratif et coopératif à 100% intercantonal.

**e. Impact des mesures à long terme**

*a) comment votre projet sera-t-il poursuivi dans le cadre des activités ordinaires de formation et de formation continue des enseignantes et enseignants, respectivement de conseil et d'assistance pédagogique ?*

Cette formation est une formation passerelle, elle permet donc aux candidat-e-s d'avoir une porte ouverte sur d'autres formations intégrant les MITIC dans le domaine scolaire. Par la suite on prévoit une continuation d'un tel projet avec des formations (continues) plus poussées dans certaines didactiques et dans le domaine des genres.

*b) de quelle manière votre projet sera appliqué dans la formation de base des enseignantes et enseignants ?*

Bien des formateurs et des formatrices des HEP sont concerné-e-s par ce projet

*c) à travers quels moyens financiers, organisationnels et en personnel est garantie cette continuation ?*

Par les offres de formation de développement professionnel pour les enseignants.

**Financement du projet**

**Plan de financement** des « coûts subventionnables » (*rubriques pour les subventions* : organes responsables, communes, écoles, tiers, Confédération):

- *Dressez un tableau aussi détaillé que possible des frais des organes impliqués dans votre projet*
- *Vous pouvez adapter le tableau ci-dessous en fonction de vos besoins*

Année	Description, rubrique	Frais courants (part forfaitaire des cantons)	Frais d'investissement (demande de subside OFFT)	Remarques
2004/05	Volée 1 (Etape 1)	220'120.- (*)	880'480.- + 22'380.- (phase 0)	
2005/06	Volées 2 et 3 (Etape 2)	440'240.-	1'760'960	

(\*) au lieu des 357'200.- du tableau en annexe

**Financement par étapes** (Versements partiels avec date et subvention par rubrique):

- *Donnez une vue d'ensemble des étapes prévues et des délais pour la mise en œuvre du projet. Indiquez les étapes prévues et les objectifs intermédiaires à atteindre (en lien avec les indicateurs pour les critères d'appréciation).*

*Vous pouvez adapter le tableau ci-dessous en fonction de vos besoins*

Description de l'étape	Date	Objectifs visés	Personne responsable
Etape 1	04/05	Formation d'une volée de 18 à 24 participant-e-s	Benoit Gogniat
Etape 2	05/06	Formation d'une volée de 18 à 24 participant-e-s	Benoit Gogniat

Description de l'étape	Date	Objectifs visés	Personne responsable
Etape 3	05/06	Formation d'une volée de 18 à 24 participant-e-s	Benoit Gogniat

Remarque 1 : Pour l'année 05/06, deux volées sont organisées afin de compléter de façon optimale la 5<sup>e</sup> et dernière année F3MITIC.

Remarque 2 : au niveau opérationnel, nous ne sommes pas parvenus à établir clairement si le fait d'organiser deux volées en 2005/06 est gérable. La question demeure donc ouverte : le projet EPI comprendra-t-il deux ou trois volées de participant-e-s ?

Remarque finale :

Le projet est planifié pour la participation de 4 cantons. Pour l'instant deux cantons, Jura et Genève, sont partenaires.

				Confédération	Canton
<b>PHASE PREPARATOIRE</b>					
Phase 0				SFr. 20 000,00	
Début du projet seulement	travail	4 x 50h x 100.-		SFr. 1 680,00	
	déplacements	7 séances x 60.- x 4 part.		SFr. 700,00	
	repas	7 séances x 25.- x 4 part.		SFr. 22 380,00	
				<b>SFr. 22 380,00</b>	
<b>CALCUL POUR UNE VOLEE</b>					
Participants	remplacements à charge des cantons	33sem x 7h x 50.- x 24		SFr. 600 000,00	SFr. 277 200,00
Volée de 25	4h de décharge par participante	4 x 6250.- x 24 part.		SFr. 26 400,00	
	déplacements	8 x 24 x 100.- + (24 x 300)		SFr. 4 800,00	
	repas	24 part x 8 jours x 25.-		SFr. 631 200,00	
				<b>SFr. 631 200,00</b>	
Mesures facilitatrices		8 j x 90.- x 24 part.		SFr. 17 280,00	
Infrastructure	fournie par les cantons	4 x 20'000.-			SFr. 80 000,00
Organisation	chef de projet 1/2 temps 4 membres gr. référence	4 x 1 heure (décharges) 10 séances x 60.- x 5		SFr. 80 000,00 SFr. 25 000,00 SFr. 3 000,00	
Animatrices	Modules A Modules B (assist. TP) Assistance technique à charge des cantons	23h x 8 j x 100.- (3h th. + 4h TP) 4 cant x 8modules x 2 (1/2) x 4h x 100.-		SFr. 18 400,00 SFr. 25 600,00 SFr. 0,00	
Evaluation externe				SFr. 25 000,00	
Webmaster	1/4 temps			SFr. 30 000,00	
Secrétariat				SFr. 15 000,00	
Divers, matériel etc				SFr. 10 000,00	
				<b>Total pour une volée</b>	<b>SFr. 880 480,00</b>
<b>TOTAL PROJET</b>					
	Phase 0			SFr. 22 380,00	
	3 Volées			SFr. 2 641 440,00	
				<b>TOTAL</b>	<b>SFr. 2 663 820,00</b>
				<b>Total projet</b>	<b>SFr. 3 021 020,00</b>



République et Canton de Genève

Département des finances



Service pour la promotion de l'égalité  
entre homme et femme

S.P.P. Egalité  
Rue de la Tannerie 2  
1227 Carouge

Monsieur  
Raymond MOREL  
Directeur du CPTIC  
CP 3144

1211 GENEVE 3

N/réf :  
I:\FORMATION\Judith\RELATIONS\D.I.P\CPTIC.doc  
V/réf. :

Genève, le 19 septembre 2003

Concerne : Projet EPI

Cher Monsieur,

Vous avez eu l'amabilité de nous soumettre une version provisoire de votre projet EPI le 8 septembre et nous vous en remercions.

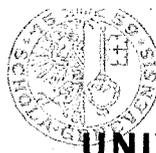
Les arguments figurant dans votre projet sont conformes à la réalité telle que nous la connaissons. En effet, les femmes et les hommes n'abordent pas les questions techniques et plus particulièrement l'informatique de la même manière.

Nous pensons que pour encourager les enseignantes à se former à l'utilisation de l'informatique, une démarche partant du besoin pédagogique pour aborder la technique est parfaitement adéquate.

Le Service pour la promotion de l'égalité (SPPE) est donc favorable à ce projet.

Tout en restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions de recevoir, cher Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Fabienne Bugnon  
Directrice



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE ET DES  
SCIENCES DE L'ÉDUCATION

TECFA

54 route des Acacias | CH-1227 Genève  
Tél. 022 705 71 11 | Fax 022. 705.90.79

Dr Daniel Peraya  
*Maître d'enseignement et de recherche*  
*Acting Director*

Ligne directe: 41.22 705.93.81  
E-mail: daniel.peraya@tecfa.unige.ch

**A qui de droit**

Genève, 9 septembre 2003.

Je soussigné Daniel Peraya, Directeur faisant fonction de TECFA, l'unité de technologies éducatives de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation atteste de l'intérêt de TECFA pour le projet IconoClasse dont les objectifs recoupent ses préoccupations et son mandat. Notre Unité collabore d'ailleurs depuis de longues années aux activités de formation et de recherche menées dans le cadre du CPTIC (projets européens, formation F3MITIC, etc.) et cette collaboration nous paraît fructueuse : elle permet à TECFA de se lier au terrain, de mieux connaître les pratiques et d'y mener des observations tout en répondant aux différents besoins des enseignants ainsi que de ceux du CPTIC.

TECFA peut s'engager à participer au projet à plusieurs niveaux selon les ressources disponibles et les besoins formulés : conseil, participation au pilotage, soutien de proximité et évaluation formative du projet, etc. Les modalités de cette participation devront donc être négociées comme à chaque fois, mais le principe en est acquis.

Daniel Peraya  
*Maître d'enseignement et de recherche*

1. demande de subvention pour le projet « titre »

9

Lieu, date: Delémont et Genève, le 30 septembre 2003

Signature(s):

Institution 1 (cf. mandant-e du projet)

Département de l'éducation, Jura

Haute Ecole Pédagogique BEJUNE

Le chef de de projets TIC/MITIC à la formation continue :

La Ministre:

Elisabeth Baumeister

Benoit Gogniat



Institution 2 (cf. mandant-e du projet)

Département de l'instruction publique, Genève

CPTIC, Genève

Le Conseiller d'Etat:

Charles Beer

Le Directeur :

Raymond Morel